



ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ ACCUEIL DE JOUR

De construction récente, l'établissement propose un **accueil** chaleureux, humain et convivial et répond à toutes les normes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité. Il offre un cadre agréable qui allie confort, détente et bien-être.

Son **implantation dans la cité** permet son accès grâce à différentes lignes de transports urbains.

Une équipe de professionnels dynamique assure un **accompagnement personnalisé**, fondé sur la participation, l'écoute et le dialogue. Cet accompagnement individualisé vise à maintenir, valoriser et développer les acquis et les compétences de chacun en favorisant les liens sociaux, les échanges et les rencontres à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, par le biais d'activités.

L'équipe de l'accueil de jour est composée de personnels éducatifs en charge des activités, de personnels médicaux (médecin généraliste et médecin psychiatre), d'une infirmière et d'une psychologue. Le secrétariat assure l'inscription et le suivi du dossier administratif. L'équipe de direction et la responsable qualité, développement et accompagnement de l'usager veillent à la cohérence de l'accompagnement de chacun.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité en accueil de jour est de **8 places** à temps plein.

Les places sont non nominatives et sont alimentées par une **file active** de personnes ayant le profil requis.

L'accueil de jour est ouvert depuis le **1^{er} septembre 2017**. Il est placé sous l'Autorité de Tarification et de Contrôle du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une **orientation prononcée par la MDPH** vers un Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) ou un foyer de vie en externat.
- Avoir le **profil** des personnes pouvant être accompagnées par l'accueil de jour.
- Compléter un **dossier d'admission** après entretien avec la direction.
- Déposer un **dossier d'aide sociale** auprès du Conseil Départemental de son domicile de secours

À noter :

- Avoir une autonomie suffisante dans ses déplacements et dans les actes de la vie quotidienne.
- Aucune limite supérieure d'âge n'est fixée.
- L'accueil de jour ne prend pas en charge les transports pour se rendre sur le dispositif.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Toute personne **vivant à domicile** ayant un handicap et souhaitant un accompagnement en journée.
- **Être retraités d'ESAT ou du milieu ordinaire** avec une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- Être à **temps partiel en ESAT** en raison du vieillissement et de la fatigabilité au travail.
- Avoir été reconnu **inapte au travail en ESAT** par la médecine du travail.
- Être usager d'**ESAT, proche de la retraite**, pour découvrir ce dispositif d'accompagnement.



MISSIONS

Accueillir, en **journée**, des personnes en situation de handicap, travailleurs ou non travailleurs, vivant à domicile ou en famille afin de :

- **maintenir ou créer des liens sociaux.**
- **réaliser des activités de loisirs, culturelles et sportives,** répondant aux souhaits de chacun.

L'ensemble a pour objectifs de **préserver, maintenir, développer et stimuler les capacités des personnes accueillies**, en fonction de l'autonomie de chacun.

- Favoriser l'accès aux soins et à un repas équilibré le midi.
- Sensibiliser les futurs retraités d'ESAT à leur vie après le travail en les aidant à construire un nouveau projet de vie.
- Être un soutien aux aidants familiaux en permettant aux familles de se consacrer du temps y compris le week-end.



ACTIVITÉS

L'accueil de jour dispose des équipements de l'EANM **destinés à la relaxation, au bien-être, et aux loisirs culturels et sportifs des usagers :**

- salle de balnéothérapie et d'esthétique
- cuisine éducative
- salle de sport
- salle multimédia, TV, musique et informatique, jeux de société, Wii, home cinéma, vidéothèque, billard, babyfoot, ping-pong, panier de basket, terrain de pétanque

L'équipe éducative organise et propose :

- **des sorties à thème** : cinéma, bowling, laser game, centre aquatique, restaurant, ludothèque
- **des excursions à la journée et des weekends en gîtes** : à la neige, à la mer, à la campagne
- **des actions d'intégration** par le sport, la culture, les loisirs, en lien avec différents acteurs de l'économie de Limoges et ses environs



CONTACT

EANM de l'APSAH

8 rue de la Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

Tél : 05 55 37 05 05

Courriel : eanm@apsah.asso.fr

Web : <https://www.apsah.asso.fr>

Directeur du Pôle Travail Adapté : *Chrystèle BARRET*

Responsable des Hébergements : *Laure BALDE*

FONCTIONNEMENT

L'accueil de jour est ouvert 365 jours par an, 7 jours sur 7, de 9h00 à 17h00.

Il dispose d'un **service restauration** proposant une gamme de menus équilibrés. Le self et la salle de restauration répondent aux normes d'accessibilité. Le repas est servi à partir de midi. La personne accueillie participe financièrement au coût du repas à hauteur du minimum garanti.

Les possibilités d'accueil : les personnes accueillies ont la possibilité de venir en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas, une à plusieurs journées par semaine selon leurs souhaits, leurs besoins et en adéquation avec les possibilités d'accueil. Un planning d'accueil est élaboré avec la personne et/ou son représentant légal et l'équipe.

Les stages de découverte de l'accueil de jour : en amont de l'orientation, des stages de découverte peuvent être mis en place pour les personnes qui souhaitent découvrir ce type d'accompagnement et pour que l'équipe puisse évaluer leur projet et leur autonomie.

Les accompagnements complémentaires possibles à l'accueil de jour : un suivi par le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) de l'APSAH peut être mis en place parallèlement à l'accueil de jour, au domicile de la personne, si nécessaire.

Un hébergement temporaire au sein de l'EANM, sous réserve de place disponible, peut être réalisé, notamment pour découvrir le dispositif d'hébergement complet dans le cadre d'un nouveau projet de vie ou dans le cadre de temps de répit des aidants familiaux.